

31 août 2023



Analyse budgétaire de la Stratégie d'exportation créative



BUREAU DU DIRECTEUR PARLEMENTAIRE DU BUDGET
OFFICE OF THE PARLIAMENTARY BUDGET OFFICER

Le directeur parlementaire du budget (DPB) appuie le Parlement en fournissant des analyses économiques et financières dans le but d'améliorer la qualité des débats parlementaires ainsi que de promouvoir davantage de transparence et de responsabilité en matière budgétaire.

Le présent rapport fournit une analyse budgétaire de la Stratégie d'exportation créative.

Analyste principal :

Eskandar Elmarzougui, analyste principal

Préparé sous la direction de :

Sloane Mask, directrice, Relations parlementaires et planification.

Marie-Ève Hamel Laberge, Martine Perreault et Rémy Vanherweghem ont contribué à la préparation du rapport pour publication.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez [communiquer avec le bureau du directeur parlementaire du budget](#).

Yves Giroux

Directeur parlementaire du budget

Table des matières

Faits saillants.....	3
Résumé	4
Introduction.....	7
1. Stratégie d'exportation créative	9
1.1. Dépenses réelles par rapport au financement prévu	9
1.2. Dépenses réelles par initiative	11
1.2.1. Initiatives financées par Patrimoine canadien	11
1.2.2. Initiatives financées par Téléfilm Canada.....	12
1.2.3. Initiatives financées par Affaires mondiales Canada.....	13
1.3. Dépenses réelles par localisation	14
2. La Stratégie d'exportation créative renouvelée	17
2.1 . Initiatives financées par Patrimoine canadien.....	17
2.1.1. Initiatives financées par Affaires mondiales Canada.....	19
Annexe A : Description des initiatives.....	20
Notes	21

Faits saillants

Les dépenses réelles totales dans le cadre de la Stratégie d'exportation créative (SEC) du gouvernement fédéral se sont élevées à 125,9 millions de dollars entre 2018-2019 et 2022-2023. Ce montant est inférieur de 15,9 millions de dollars à ce qui était prévu.

Les initiatives et les programmes les plus importants financés par la Stratégie étaient le programme Exportation créative Canada (ECC) (36,2 millions de dollars) et la Foire du livre de Francfort (14,5 millions de dollars). En outre, 18,1 millions de dollars ont été utilisés pour financer les coûts d'administration de la Stratégie d'exportation créative, y compris les salaires, les régimes d'avantages sociaux des employés et les coûts de l'entreprise.

Plus de 90 % des dépenses dédiées à des localisations spécifiques ont été effectuées en Allemagne (18 millions de dollars), au Canada (15,8 millions de dollars) et aux États-Unis (1,8 million de dollars).

La SEC a été renouvelée en 2022-2023 avec un financement prévu de 62 millions de dollars sur trois ans (2023-2024 à 2025-2026).

Résumé

Le présent rapport répond à une demande de la députée Michelle Rempel Garner, C.P. (Calgary Nose Hill) pour une analyse budgétaire de la Stratégie d'exportation créative (SEC) du gouvernement fédéral.

En octobre 2017, le gouvernement du Canada a annoncé la Stratégie d'exportation créative. L'objectif déclaré par le gouvernement pour cette stratégie est « d'aider les industries créatives canadiennes à maximiser leur potentiel à l'exportation ».

En juin 2018, 125 millions de dollars ont été alloués à la Stratégie sur une période de cinq (5) ans se terminant en 2022-2023 (25 millions de dollars par an). En 2021-2022 et 2022-2023, 16,8 millions de dollars de fonds supplémentaires ont été alloués à la Stratégie par le biais du budget principal des dépenses et du budget supplémentaire des dépenses, ce qui porte le total des fonds disponibles à 141,8 millions de dollars.

Au cours de la période de 2018-2019 à 2022-2023, les dépenses réelles totales au titre de la Stratégie se sont élevées à 125,2 millions de dollars (tableau S-1). Cela représente 15,9 millions de dollars de moins que prévu, soit un écart moyen de 3,2 millions de dollars par an.

Tableau S-1

Dépenses réelles par rapport au financement prévu (en millions de dollars)

Exercice financier	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Dépenses réelles	22,5	25,4	22,1	28,8	27,0	125,9
Financement prévu	25,0	25,0	25,0	34,3	32,5	141,8

Sources :

Patrimoine canadien, Téléfilm Canada, Affaires mondiales Canada et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Les initiatives les plus importantes financées par la Stratégie sont le programme Exportation créative Canada (ECC) (36,2 millions de dollars) et la Foire du livre de Francfort (14,5 millions de dollars). En outre, 18,1 millions de dollars ont été utilisés pour financer les coûts d'administration de la Stratégie d'exportation créative, y compris les salaires, les régimes d'avantages sociaux des employés et les coûts de l'entreprise.

Bien que le suivi des dépenses n'ait pas été effectué par localisation dans tous les cas, plus de 90% des dépenses dédiées à des localisations spécifiques ont été effectuées en Allemagne (18 millions de dollars), au Canada (15,8 millions de dollars) et aux États-Unis (1,8 million de dollars).

L'Énoncé économique de l'automne 2022 et le budget 2023 ont annoncé 62 millions de dollars sur trois (3) ans pour le renouvellement de la SCE (tableau S-2). Patrimoine canadien prévoit de consacrer en moyenne 31,6 % des fonds qui lui sont alloués aux coûts d'administration, ce qui semble nettement supérieur à d'autres programmes similaires. Les parlementaires

souhaiteront peut-être se renseigner auprès du ministère de cette proportion élevée.

Tableau S-2

Financement total prévu dans le cadre de la SEC renouvelée, par organisation (en millions de dollars)

Exercice financier	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Patrimoine canadien	19,0	19,0	19,0	57,0
Affaires mondiales Canada	2,5	2,5	0,0	5,0
Total	21,5	21,5	19,0	62,0

Sources :

Patrimoine canadien, Téléfilm Canada, Affaires mondiales Canada et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Introduction

Le présent rapport répond à une demande de la députée Michelle Rempel Garner, C.P. (Calgary Nose Hill) pour une analyse budgétaire de la Stratégie d'exportation créative.

En octobre 2017, le gouvernement du Canada a annoncé la Stratégie d'exportation créative¹. L'objectif déclaré par le gouvernement pour cette stratégie est « d'aider les industries créatives canadiennes à maximiser leur potentiel à l'exportation »².

En juin 2018, 125 millions de dollars ont été alloués à la Stratégie sur une période de cinq ans se terminant en 2022-2023 (25 millions de dollars par an). Patrimoine canadien a reçu 18 millions de dollars par an, Téléfilm Canada, 1 million de dollars par an, et Affaires mondiales Canada, 6 millions de dollars par an.

En 2021-2022 et 2022-2023, Patrimoine canadien a reçu un financement supplémentaire estimé à 16,8 millions de dollars, qui se compose de :

- 7,2 millions de dollars obtenus par le biais du budget supplémentaire (B) 2021-2022 pour soutenir la prolongation d'un an du rôle d'invité d'honneur du Canada à la Foire du livre de Francfort de 2021³;
- 2,1 millions de dollars provenant des fonds de relance – COVID-19 par le biais du Budget supplémentaire des dépenses (A) 2021-2022⁴;
- 7,5 millions de dollars provenant des fonds de relance – COVID-19 par le biais du Budget principal des dépenses 2022-2023⁵.

L'Énoncé économique de l'automne 2022 et le budget 2023 ont annoncé 62 millions de dollars sur trois ans (2023-2024 à 2025-2026) pour renouveler la Stratégie d'exportation créative.

Les informations sur les fonds alloués à la Stratégie d'exportation créative sont accessibles au public. Les données sur les dépenses réelles et prévues par exercice financier, par initiative et par localisation ont été fournies par Patrimoine canadien, Téléfilm Canada et Affaires mondiales Canada en réponse aux demandes d'information du DPB. Les détails sont mis en évidence dans les sections qui suivent.

1. Stratégie d'exportation créative

De 2018-2019 à 2022-2023, les dépenses réelles totales au titre de la Stratégie se sont élevées à 125,9 millions de dollars (tableau 1-1).

Patrimoine canadien a dépensé 102,4 millions de dollars, Téléfilm Canada, 5 millions de dollars, et Affaires mondiales Canada, 18,5 millions de dollars.

Tableau 1-1

Dépenses réelles totales par organisation (en millions de dollars)

Exercice financier	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Patrimoine canadien	17,2	18,1	18,3	25,6	23,2	102,4
Téléfilm Canada	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	5,0
Affaires mondiales Canada	4,3	6,3	2,9	2,2	2,8	18,5
Total	22,5	25,4	22,1	28,8	27,0	125,9

Sources :

Patrimoine canadien, Téléfilm Canada, Affaires mondiales Canada et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1.1. Dépenses réelles par rapport au financement prévu

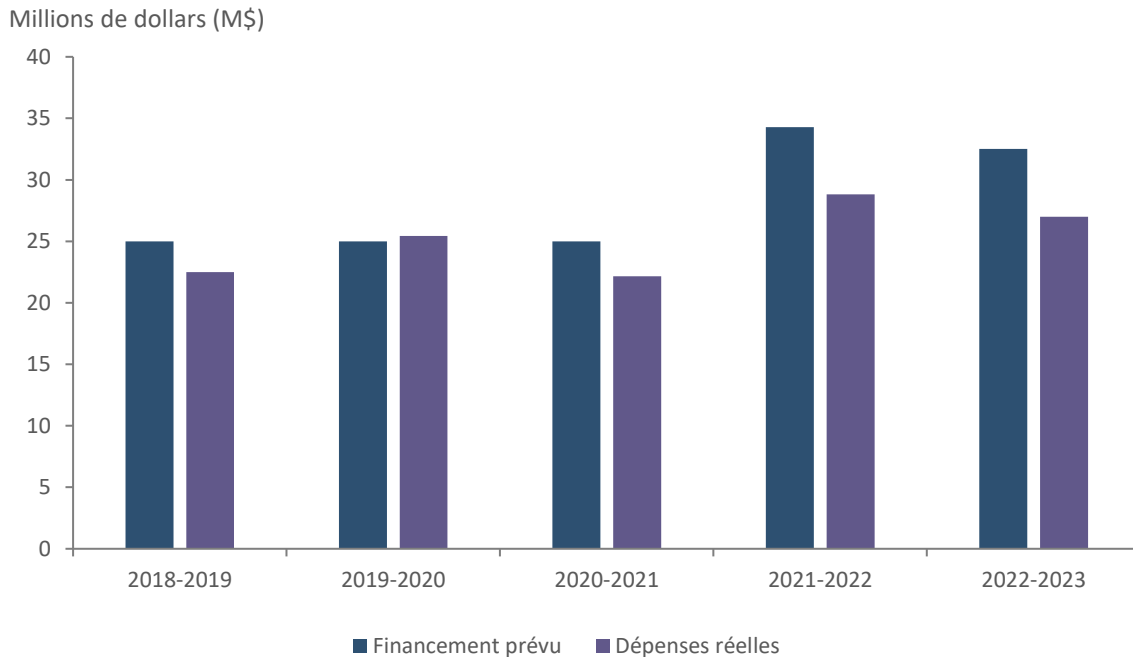
La figure 1-1 montre que les dépenses réelles au titre de la Stratégie d'exportation créative (SEC) ont été inférieures au financement prévu⁶.

De 2018-2019 à 2022-2023, les dépenses totales au titre de la SEC se sont élevées à 25,2 millions de dollars par an, soit 88,8 % du financement total prévu. Cela représente un écart moyen de 3,2 millions de dollars par an.

Patrimoine canadien a dépensé 102,4 millions de dollars, soit 96,5 % de son financement prévu, Téléfilm Canada a dépensé 5 millions de dollars, soit 100 % de son financement prévu, et Affaires mondiales Canada a dépensé 18,5 millions de dollars, soit 61,6 % de son financement prévu⁷.

Figure 1-1

Dépenses réelles par rapport au financement prévu



Description textuelle :

Exercice financier	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Dépenses réelles (en millions de dollars)	22,5	25,4	22,1	28,8	27,0	125,9
Financement prévu (en millions de dollars)	25,0	25,0	25,0	34,3	32,5	141,8

Sources :

Patrimoine canadien, Téléfilm Canada, Affaires mondiales Canada et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1.2. Dépenses réelles par initiative

1.2.1. Initiatives financées par Patrimoine canadien

En réponse à la demande d'information du DPB (IR0696), Patrimoine canadien a fourni des informations sur les dépenses réelles par initiative.

Les initiatives les plus importantes financées par la Stratégie sont le programme Exportation créative Canada (ECC) (36,2 millions de dollars) et la Foire du livre de Francfort (14,5 millions de dollars). En outre, 18,1 millions de dollars ont été utilisés pour financer les coûts d'administration de la Stratégie d'exportation créative, y compris les salaires, les régimes d'avantages sociaux des employés et les coûts de l'entreprise.

L'annexe A du présent rapport fournit un résumé des descriptions des initiatives présentées dans le tableau 1-2.

Tableau 1-2

Dépenses réelles totales de Patrimoine canadien par initiative (en millions de dollars)

Exercice financier	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Coûts d'administration*	3,6	3,6	3,6	3,6	3,6	18,1
Programme ECC	7,7	7,2	7,5	7,0	6,8	36,2
Foire du livre de Francfort**	1,1	2,7	2,8	7,9	0,0	14,5
Fonds de la musique du Canada (FMC)	2,5	2,5	2,5	2,5	2,8	12,8
Fonds de relance — COVID-19	0,0	0,0	0,0	1,9	7,5	9,4
Autres initiatives***	2,3	2,1	1,8	2,7	2,5	11,5
Total	17,2	18,1	18,3	25,6	23,2	102,4

Sources :

Patrimoine canadien et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Notes :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Les coûts d'administration comprennent les salaires, les régimes d'avantages sociaux des employés et les coûts de l'entreprise.

** Les fonds supplémentaires reçus par le biais du budget supplémentaire (B) pour la période 2021-2022 afin de soutenir la prolongation d'un (1) an du rôle d'invité d'honneur du Canada à la Foire du livre de Francfort de 2021 sont inclus.

*** Les autres initiatives comprennent le Fonds du Canada pour les périodiques (FCP), le Fonds du livre du Canada (FLC), le Fonds du Canada pour la présentation des arts (FCPA), la politique commerciale et les opérations commerciales.

1.2.2. Initiatives financées par Téléfilm Canada

En réponse à la demande d'information du DPB (IR0696), Téléfilm Canada a fourni des informations sur les dépenses réelles par initiative⁸. Les fonds de la SEC ont été utilisés pour soutenir des coproductions audiovisuelles

canadiennes. Téléfilm Canada a indiqué qu'aucun des fonds n'était affecté aux coûts d'administration.

Tableau 1-3

Dépenses réelles totales de Téléfilm Canada par initiative (en millions de dollars)

Exercice financier	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Coproductions audiovisuelles	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	5,0

Sources :

Patrimoine canadien, Téléfilm Canada et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1.2.3. Initiatives financées par Affaires mondiales Canada

En réponse à la demande d'information du DPB (IR0695), Affaires mondiales Canada n'a pu fournir que des détails de haut niveau sur les dépenses réelles par initiative.

Le ministère n'a fourni aucune information sur les coûts liés à l'administration de la SEC.

L'annexe A du présent rapport fournit un résumé de la description de chaque initiative présentée dans le tableau 1-4.

Tableau 1-4

Dépenses réelles totales d'Affaires mondiales Canada par initiative
(en millions de dollars)

Exercice financier	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total
Diplomatie culturelle	4,0	6,0	2,7	2,0	2,5	17,2
Financement du Programme de promotion du commerce	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	1,3
Total	4,3	6,3	2,9	2,2	2,8	18,5

Sources :

Affaires mondiales Canada et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

1.3. Dépenses réelles par localisation

Les dépenses réelles au titre de la SEC de 2018-2019 à 2022-2023 peuvent être regroupées en trois catégories :

- Les dépenses qui ne sont pas dédiées à des localisations spécifiques. Cette catégorie comprend les coûts d'administration et les montants dépensés par Affaires mondiales Canada pour les initiatives de diplomatie culturelle, qui ne font pas l'objet d'un suivi par localisation.
- Les dépenses dédiées aux projets et aux entreprises qui exportent vers le monde entier.
- Les dépenses dédiées à des projets, des événements et des activités dans des localisations spécifiques.

Tableau 1-5

Dépenses réelles par catégorie (en millions de dollars)

Exercice financier	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total	Répartition (%)
Dépenses qui ne sont pas dédiées ou suivies par localisation spécifique	9,0	11,1	6,8	7,2	8,2	42,4	33,7
Dépenses dédiées aux projets et aux entreprises qui exportent vers le monde entier	7,7	7,3	7,4	8,6	13,4	44,4	35,3
Dépenses dédiées à des localisations spécifiques	5,8	7,0	7,9	13,0	5,4	39,1	31,0
Dépenses totales	22,5	25,4	22,1	28,8	27,0	125,9	100,0

Sources :

Patrimoine canadien, Téléfilm Canada, Affaires mondiales Canada et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

Le tableau 1-6 montre que plus de 90% des dépenses dédiées à des localisations spécifiques ont été effectuées en Allemagne (18 millions de dollars), au Canada (15,8 millions de dollars) et aux États-Unis (1,8 million de dollars). Ce financement a été principalement utilisé pour soutenir les activités liées à l'exportation dans le secteur de la musique au Canada, la participation du Canada en tant qu'invité d'honneur à la Foire du livre de Francfort et les exportations créatives canadiennes vers les États-Unis.

Le reste du financement a été dépensé dans différents pays et régions, notamment en France, au Royaume-Uni, en Chine, en Suède, aux Émirats arabes unis, aux Pays-Bas et en Italie.

Tableau 1-6**Dépenses réelles par localisation (en millions de dollars)**

Exercice financier	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	Total	Répartition (%)
Canada	2,9	3,1	2,8	3,3	3,6	15,8	40,4
Allemagne	1,6	3,3	4,7	8,5	0,1	18,0	46,2
États-Unis	0,2	0,2	0,1	0,4	0,9	1,8	4,6
Autres localisations	1,0	0,4	0,4	0,9	0,8	3,4	8,8
Total*	5,8	7,0	7,9	13,0	5,4	39,1	100,0

Sources :

Patrimoine canadien, Téléfilm Canada, Affaires mondiales Canada et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

2. La Stratégie d'exportation créative renouvelée

L'Énoncé économique de l'automne 2022 et le budget 2023 ont annoncé 62 millions de dollars sur trois ans, soit de 2023-2024 à 2025-2026, pour le renouvellement de la Stratégie d'exportation créative (SEC) (tableau 2-1).

Patrimoine canadien recevra 19 millions de dollars par an pendant trois ans (2023-2024 à 2025-2026) et Affaires mondiales Canada recevra 2,5 millions de dollars par an pendant deux ans (2023-2024 à 2024-2025)⁹.

Tableau 2-1

Financement total prévu dans le cadre de la SEC renouvelée, par organisation (en millions de dollars)

Exercice financier	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total
Patrimoine canadien	19,0	19,0	19,0	57,0
Affaires mondiales Canada	2,5	2,5	0,0	5,0
Total	21,5	21,5	19,0	62,0

Sources :

Patrimoine canadien, Téléfilm Canada, Affaires mondiales Canada et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Note :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

2.1. Initiatives financées par Patrimoine canadien

Le financement annuel prévu par Patrimoine canadien pour la période de 2023-2024 à 2025-2026 est, en moyenne, égal à la somme de son

financement (18 millions de dollars) et de celui de Téléfilm Canada (1 million de dollars) pour la période de 2018-2019 à 2022-2023, c'est-à-dire dans le cadre de la SEC initiale.

Ses coûts d'administration, estimés à 18 millions de dollars (31,6 %) (tableau 2-2), représenteront la deuxième « initiative » la plus coûteuse, ce qui semble significativement plus élevé que ce que l'on attendrait normalement pour un programme de cette nature. Les parlementaires souhaiteront peut-être demander des explications au ministère sur ce ratio élevé. Outre les coûts d'administration, Patrimoine canadien prévoit de financer le programme Exportation créative Canada (ECC) et quatre (4) autres initiatives (le service de conseil en exportation créative, la table consultative des industries créatives, la politique commerciale et les opérations commerciales).

Tableau 2-2

Dépenses prévues de Patrimoine canadien par initiative (en millions de dollars)

Exercice financier	2023-2024	2024-2025	2025-2026	Total	Répartition (%)
Coûts d'administration*	6,0	6,0	6,0	18,0	31,6
Exportation créative Canada : volet Prêt à l'exportation**	7,0	7,0	7,0	21,0	36,8
Exportation créative Canada : volet Développement à l'exportation (VDE)**	4,0	4,0	4,0	12,0	21,1
Autres initiatives***	2,0	2,0	2,0	6,0	10,5
Total	19,0	19,0	19,0	57,0	100,0

Sources :

Patrimoine canadien et le Bureau du directeur parlementaire du budget.

Notes :

Comme les chiffres sont arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

* Les coûts d'administration comprennent les salaires, les régimes d'avantages sociaux des employés et les coûts de l'entreprise.

** Le financement du VDE remplacera en partie le financement précédent du Fonds de la musique du Canada, du Fonds du Canada pour les périodiques, du Fonds du livre du Canada, du Fonds du Canada pour la présentation des arts et de Téléfilm Canada pour soutenir les exportations.

*** Les autres initiatives comprennent le service de conseil en exportation créative, la table consultative des industries créatives, la politique commerciale et les opérations commerciales.

2.1.1. Initiatives financées par Affaires mondiales Canada

Affaires mondiales Canada recevra 2,5 millions de dollars par an pendant deux ans à compter du 1^{er} avril 2023 pour soutenir les entreprises et les organisations créatives exportatrices par l'intermédiaire du Service des délégués commerciaux.

Annexe A : Description des initiatives

Programme Exportation créative Canada :

Apporte un soutien financier aux industries créatives, afin d'augmenter les exportations et d'élargir la portée internationale.

Le Canada invité d'honneur à la Foire du livre de Francfort :

Apporte un soutien financier aux industries créatives, afin d'augmenter les ventes de droits sur les œuvres publiées sur le marché européen et le marché international.

Fonds de la musique du Canada :

Soutient la promotion internationale et les activités liées à l'exportation dans le secteur de la musique.

Fonds de relance — COVID-19 :

Des fonds supplémentaires ont été alloués aux industries créatives exportatrices pour la période de 2021-2022 et 2022-2023 dans le cadre du plan de relance postpandémique.

Diplomatie culturelle :

Financement destiné à promouvoir la culture et les artistes canadiens à l'étranger ainsi qu'à soutenir les priorités internationales du Canada.

Financement du Programme de promotion du commerce :

Financement destiné à soutenir le développement commercial international des industries créatives exportatrices canadiennes et à élargir leur accès aux opportunités d'exportation.

Notes

¹ Pour plus de détails, voir l'[Énoncé économique de l'automne 2017](#).

² Pour plus de détails, voir la [Stratégie d'exportation créative](#).

³ Ces fonds ont été obtenus grâce à la soumission du Conseil du Trésor intitulée « Soutenir les artistes canadiens et le secteur de la musique devant public ainsi que le Canada en tant qu'invité D'honneur à la Foire du livre de Francfort 2021 », approuvée dans le cadre du crédit 1 du budget des dépenses en 2021-2022. Ils ont servi à soutenir les activités de présentation, d'exportation et de commerce des secteurs canadiens de l'édition et de la création.

⁴ Ces fonds ont été obtenus grâce à la soumission du Conseil du Trésor intitulée « Fonds de relance des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et des sports et Fonds de réouverture pour appuyer les festivals et événements communautaires » en 2021-2022.

⁵ En 2021-2022, Patrimoine canadien a reçu des fonds de relance – COVID-19 pour deux ans.

⁶ Le financement prévu comprend les fonds de Patrimoine canadien, de Téléfilm Canada et d'Affaires mondiales Canada annoncés dans l'Énoncé économique de l'automne 2017 et les fonds supplémentaires prévus de Patrimoine canadien approuvés dans le Budget supplémentaire des dépenses (A) 2021-2022, le Budget supplémentaire des dépenses (B) 2021-2022 et le Budget principal des dépenses 2022-2023. Affaires mondiales Canada n'a pas fourni d'informations sur le budget dans lequel son financement prévu a été approuvé.

⁷ Le financement prévu fourni par Affaires mondiales Canada ne correspond pas à celui annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2017 ni aux informations fournies par Patrimoine canadien. Nous avons utilisé les

informations annoncées dans l'Énoncé économique de l'automne 2017 et fournies par Patrimoine canadien.

⁸ En juillet 2018, Patrimoine canadien a signé un protocole d'entente avec Téléfilm Canada l'autorisant à utiliser les fonds de Patrimoine canadien alloués dans le cadre de la soumission approuvée du Conseil du Trésor « Stratégie d'exportation créative ».

⁹ Le financement de Patrimoine canadien a été annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2022 et le financement d'Affaires mondiales Canada a été annoncé dans le budget fédéral de 2023-2024. La ventilation par localisation du financement prévu de Patrimoine canadien et Affaires mondiales Canada relative au renouvellement de la SEC n'a pas été fournie au DPB.

RP-2324-014-M_f

T_RP_3.0.0

© Bureau du directeur parlementaire du budget, Ottawa, Canada, 2023